

Projet Tempo Collège

Madame, Monsieur, chers parents

L'institution Saint-Dominique a la volonté de répondre au plus près aux besoins de vos enfants en accueillant et accompagnant chacun avec ses talents et ses fragilités. Aussi, fidèles à notre projet éducatif, nous avons imaginé la classe Tempo, un dispositif à horaires aménagés pour les classes du collège qui a vu le jour en septembre 2022.

L'intérêt de cette proposition est de regrouper dans une même classe *des élèves dont les apprentissages seront plus fructueux en petit groupe (projet "Tempo+")*, dans une plage horaire adaptée, pour faire grandir leurs talents et *des élèves souhaitant poursuivre un parcours d'excellence tant académique que dans leur pratique sportive (projet "tempo sport") ou artistique (projet "tempo art")*. Ces derniers, en sport et en art, doivent donc avoir un bon niveau scolaire et bénéficier de facilités d'apprentissage.

En travaillant ce projet, nous y avons placé une priorité centrale : les liens, les solidarités, le dépassement de soi qui émergeront de ces élèves et de cette classe devront contribuer au rayonnement et à la richesse de l'école. Les professeurs associés, motivés par ce défi, en auront la mission.

Le contenu et le volume horaire des cours sont conformes aux règles de l'Education Nationale dans l'esprit d'exigence, de bienveillance et de générosité de notre Institution Saint-Dominique. Le maintien dans cette classe pour l'année "n+1" est décidé en fin d'année, par le chef d'établissement, après échange avec les parents, l'équipe pédagogique et le cas échéant le club ou le conservatoire.

Plus concrètement, les cours sont répartis de façon à libérer 3 demi-journées (après-midi) pour les élèves du groupe Sport, et à permettre aux élèves du groupe Art d'avoir davantage de temps pour leur pratique et leur travail scolaire. En parallèle les autres enfants seront accompagnés en petits groupes par des enseignants de Saint-Dominique dans le cadre de Tempo +.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, nous vous remercions de nous le faire savoir lors de la pré-inscription en indiquant le projet que vous souhaitez dans le formulaire.

- Pour la classe Tempo Art ou Tempo Sport, la lettre de motivation devra préciser l'activité pratiquée, le temps hebdomadaire qui y est consacré, le niveau atteint et le lieu de cette pratique. Un courrier du professeur ou de l'entraîneur pourra être joint.
- Pour la classe Tempo +, les raisons de la demande doivent être détaillées dans la lettre de motivation.

Espérant répondre ainsi à des demandes de plus en plus nombreuses de prise en compte des talents et des besoins de chacun, nous vous assurons de notre entier dévouement.

R. Clérouin
Chef d'établissement Coordinateur

J. Boissier
Directeur du Collège

Emploi du temps envisagé d'une classe de 6° Tempo :

- 6° Tempo Sport

	TEMPO SPORT				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00					
16h00 - 16h15	PAUSE / RÉCRÉATION				
16h15 - 17h10					

- 6° Tempo Art

	TEMPO ART				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00					
16h00 - 16h15	PAUSE / RÉCRÉATION				
16h15 - 17h10					

- 6° Tempo +

	TEMPO PLUS				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER	Remédiation	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00					
16h00 - 16h15	PAUSE / RÉCRÉATION				
16h15 - 17h10					

Emploi du temps envisagé d'une classe de 5° Tempo :

- 5° Tempo Sport

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00					
16h00 - 16h15					
16h15 - 17h10					

- 5° Tempo Art

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00					
16h00 - 16h15					
16h15 - 17h10					

- 5° Tempo +

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00	Remédiation	Remédiation			Remédiation
16h00 - 16h15					
16h15 - 16h45					

Emploi du temps **envisagé** d'une classe de 4° Tempo:

- 4° Tempo Sport

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00					
16h00 - 16h15					
16h15 - 17h10					

- 4° Tempo Art

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00					
16h00 - 16h15					
16h15 - 17h10					

- 4° Tempo +

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 - 9h10	RÉCRÉATION				
9h10 - 10h05					
10h05 - 10h30					
10h30 - 11h25					
11h25 - 12h20					
12h20 - 13h15	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER
13h15 - 14h10					
14h10 - 15h05					
15h05 - 16h00	Remédiation				Remédiation
16h00 - 16h15					
16h15 - 17h10/45	Latin			Remédiation	

Emploi du temps individualisés en classe 3°

En 3°, les emplois du temps seront aménagés pour les élèves maintenant une pratique sportive ou artistique d'excellence selon les besoins nécessaires . Il n'y aura pas de demi-journée libérée inscrite dans l'emploi du temps. Les périodes d'auditions ou de compétitions pourront donner lieu à des autorisations d'absences complémentaires. Vous pourrez vous rapprocher du responsable de division des 3° pour toute autre demande.

Les élèves qui ont bénéficié de la remédiation Tempo+ jusqu'en 4° seront accompagnés par l'équipe pédagogique selon des modules d'aides aux devoirs et de méthodologie.